

LES SCANDALES politico-financiers

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le témoin a lu une note dans laquelle il fait un exposé objectif de la S.N.I.A. Viscosa. Il avait agi dans son propre intérêt, n'ayant plus de mandat législatif. On lui avait remis un poste d'administrateur dans la Société de la S.N.I.A. Viscosa, qui figurait nettement de hautes personnalités italiennes. Il s'est efforcé de prouver que certains de la dévaluation du franc, il n'existaient, à l'heure actuelle, sur 60.000 actions introduites, qu'une dévaluation de 10 millions. Cette dévaluation a été faite, a-t-il dit, à la moyenne de celles des valeurs internationales introduites sur le marché de Paris.

Une protestation auprès de M. Steeg

Après le départ de M. G. Vidal, la commission chargée de son procès, M. L. Marin, de protester auprès du président du Conseil contre les lenteurs qu'elle estime excessives dans la communication des pièces qu'elle réclame.

Communiqué officiel

Voici le texte du communiqué officiel qui a été distribué à l'issue de la réunion : « La commission d'enquête a été réunie, par son président, au cours de ses plus récentes communications des ministères intéressés. A cette occasion, elle a décidé que sa sous-commission ferait, à la fin de l'après-midi de ce jour, une séance auprès du garde des Sceaux, afin de ses travaux ne puissent être ralentis sous aucun prétexte. Elle a prié son président, M. Louis Marin, de vouloir également aujourd'hui le président du Conseil pour que les documents demandés lui soient envoyés sans retard et au complet par les ministères intéressés.

La commission a entendu M. Duboin, qui fut sous-secrétaire d'Etat au Trésor dans le ministère du 24 juin 1926. M. Duboin a exposé dans quelles conditions, à la suite de quelques hésitations, après avoir consulté le chef de service, M. Morel, et après avoir pris l'avis du ministre des Finances, M. Caillaux, il a fait part aux intéressés, huit jours au moins après le 24 juin 1926 (date portée sur le document N° 21 des pièces publiées) de la décision en date du 23 juin 1926, de M. Raoul Péret, autorisant l'introduction en France des titres S.N.I.A. Viscosa.

SIX NOUVELLES PLAINTES EN ABUS DE CONFIANCE CONTRE M. OUSTRIC

M. Brack, juge d'instruction, a interrogé hier après-midi M. Albert Oustric, au sujet du portefeuille de la Hofira (Holding Française), qui s'élevait à 1 million.

M. Oustric, placé sous mandat de dépôt

M. Brack, juge d'instruction, au début de l'interrogatoire qu'il a fait subir hier à M. Oustric, l'a informé qu'il le plaçait sous mandat de dépôt, en vertu de l'inculpation d'escroquerie et d'abus de confiance portée contre lui dans l'affaire de la Hofira.

A PROPOS DU PRIX DE TABAC DE PIPE

L'Union Interfédérale des Syndicats des Planteurs de tabac du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, nous communique avec plaisir d'intéresser, un article de M. CRESPEL, Conseiller général du Nord, dans lequel on lit notamment :

« Les cultivateurs du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, qui, à son avis s'opposent au réajustement du tabac de zone, dans les départements frontaliers, a été publiée. La question a été avoir été envisagée sous l'angle qui convient.

« Les fraudeurs de tabac belge introduit en France à un prix qui oscille entre 25 et 35 fr. le kilo, soit avec une marge de bénéfice de plus de 50 fr. c'est appréciable.

« La fraude de tabac belge introduit en France à un prix qui oscille entre 25 et 35 fr. le kilo, soit avec une marge de bénéfice de plus de 50 fr. c'est appréciable.

« La fraude de tabac belge introduit en France à un prix qui oscille entre 25 et 35 fr. le kilo, soit avec une marge de bénéfice de plus de 50 fr. c'est appréciable.

RÉUNION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU NORD

La Chambre d'Agriculture du Nord, s'est réunie mardi à 13 h. à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. D'Espézel, en présence de MM. Carlier-Castier, député, président de la Société des Agriculteurs du Nord ; Florimond Desprez, président honoraire ; Abbé Frest, président honoraire ; Abbé Oudiers, de la Fédération Agricole.

« On s'occupa d'abord des Assurances Sociales en Agriculture, de l'heure présente, il y a 400.000 assurés sur 600.000 ouvriers agricoles assés-jetables. M. D'Espézel fit un appel aux patrons agricoles, pour qu'ils aient à l'esprit les maux qui résultent des mauvais effets de la non-assurance, notamment en cas de maladies de leurs ouvriers.

« La question du Lin. — On donna ensuite lecture d'un rapport sur la déplorable situation de la culture du Lin.

« Les cultivateurs remercièrent la Chambre d'Agriculture de ses interventions en leur faveur.

VOILIER, MATERIEL ET FOURNITURES pour SALON DE COIFFURE (Hommes et Dames) J. CONVERT & Co 21, Rue Saint-Jacques, LILLE

LE GÉNÉRAL BÉRENGUER EST MALADE

Le général Bérenguer, après s'être entretenu avec plusieurs ministères, s'est allé, souffrant de nouveau d'une affection à la gorge.

TUÉ PAR UN GARDE-CHASSE

A Pahay, aux confins des départements de la Sarthe et du Loir-et-Cher, des gardes-chasse ont surpris des braconniers, qui ont tiré sur eux. Les gardes, légèrement blessés, ont riposté et un braconnier a été blessé mortellement. Il a succombé, sans vouloir donner les noms de ses complices.

BERGER MORT DE FROID

Le froid qui sévit en Tunisie, entre Tebessa et Elba Ksour, a provoqué la mort d'un berger indigène. Vingt moutons sont également morts de froid et le reste du troupeau immobilisé sur la voie ferrée, a été écrasé par un train.

Le Rhumatisme articulaire

Sen traitement par Fiedo est une révélation.

Il ne manque pas dans la pharmacopée moderne des remèdes aux rhumatismes. Dans notre longue carrière, nous n'en avons cependant rencontré jamais un qui donne des résultats aussi constants, aussi rapides que le Fiedo. Des exemples nombreux viennent tous les jours appuyer notre conviction que le Fiedo est le plus grand ennemi, le plus grand destructeur de l'acidité urique. Rapports loci, pour l'édification des malades, M. Marie Marie C... tel que nous avons pu l'observer.

OBSERVATION 114. — Ports sur Mlle Marie C... 40 ans, employée. Est prise, en Octobre 1926, d'une attaque de rhumatisme articulaire des épaules, plus marquée au côté gauche. En 1929, aggravation ; humatisme chronique de l'épaule gauche et arthrite sèche. Impossibilité de certains mouvements. (écarterment et élévation du bras). Les médicaments tels que le salicylate de soude, l'aspirine, etc., n'ont qu'une action réduite. Amélioration un peu plus grande avec les bains sulfureux. C'est alors que le malade commença à prendre le Fiedo sous sa forme non toxique (Vasculose), 15 gouttes à chaque repas. Après un mois de traitement, amélioration déjà prononcée. Disparition des petites douleurs. Le traitement est continué à dose de 40 gouttes, deux fois par jour. Dans la nuit qui suit, les mouvements deviennent plus faciles et plus étendus. Trois mois après le début du traitement par le Vasculose, le malade est complètement guéri.

L'action du Fiedo sur le rhumatisme d'origine par le fait qu'il brûle tous les acides excrassants l'organisme. Véhiculé par le sang, il pénètre presque jusque dans les plus petits vaisseaux et dans toutes les cellules. Il nous désintoxique. Son action est souveraine non seulement sur le rhumatisme mais sur toutes les maladies de la nutrition : goutte, lumbago, troubles de l'âge critique, varices, hémorroïdes. C'est le remède spécifique de l'arthrite scléreuse et de l'hypermotilité. A noter toutefois qu'il ne doit instituer la cure iodée qu'au moyen d'iodure de potassium. Le Vasculose, dans lequel est associé à des extraits végétaux qui neutralisent sa causticité, en est la seule formule existante. On demandera donc au pharmacien de lui faire le Vasculose (1) qui peut être employé à haute dose et sans danger.

(1) Le Vasculose est en vente dans toutes les pharmacies, au flacon de 10 fr. et de 20 fr. à 19 fr. 75. A défaut, pour renseignements, Laboratoire Coscé, 26, rue Faiguère, Paris (15e).

DEUX TUÉS, QUATRE BLESSÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE MINE (De notre Rédaction Belge)

A Lorce-Primont, près de Liège, on creuse dans la roche un tunnel qui livra passage à la chute d'eau pour faire fonctionner l'usine qui devra fournir l'énergie électrique aux pays Rôdimes. Pour faciliter le creusement on se sert de mines. Mardi vers 4 heures du matin, un camarade ouvrier s'occupait de commencer son travail, une mine qui n'avait pas encore éclaté, fit explosion. La déflagration projeta des pierres dans toutes les directions et provoqua un éboulement. Les pierres atteignirent quatre ouvriers qui furent grièvement blessés tandis que l'éboulement recouvrait deux autres travailleurs. Lorsqu'on parvint à les dégager, ils avaient cessé de vivre.

UNE VIEILLE FEMME ASSASSINÉE DANS SON MAGASIN A IXELLES (De notre Rédaction Belge)

Mardi matin, vers 7 h. 30, en se rendant à son travail, trois ouvriers entrèrent comme d'habitude dans un magasin de tabacs tenu par Mme Florentine Pesters, 67 ans. Dans la demi-obscurité qui régnait, les clients mirent quelques instants avant de se rendre compte que dans le magasin se trouvait étendue derrière le comptoir, c'était le corps de la tenancière. La police locale fut prévenue au même temps que la brigade judiciaire du Parcquet. La victime avait été assassinée et étranglée.

A l'arrivée des enquêteurs, la cadavre se trouvait au milieu d'une grande flaque de sang. La tête était recouverte du chape qui portait toujours la victime. Une corde était enroulée autour du cou.

D'après les premières constatations, on suppose que la commerçante a été frappée par derrière au moyen d'un manche d'un outil en bois. Un marteau, semble-t-il, qui a été retrouvé dans la cour. Le cadavre des enquêteurs aurait ensuite enroulé une corde autour du cou provoquant ainsi la strangulation. Sur le comptoir, on a trouvé un instrument pour fracturer les portes en fer, mais dont il n'est pas dit s'il s'agit de la victime ou du crime. La tiroir du comptoir de même que ceux des meubles du premier étage ont été fouillés et il n'est resté plus un centime dans la maison. Les enquêteurs ont cependant délaissé une montre de dame, en or, qui se trouvait dans la chambre à coucher. Le produit du vol n'est pourtant pas très élevé. Selon l'interrogatoire en temps de paix, Lamoureux a été condamné à trois mois avec sursis (M. Veervoert). Son camarade Ludent, mal noté, a encouru trois mois (M. Philippe Kah).

AUX BONS VINS DE TABLE VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS (Maison de confiance fondée en 1875) Expédition par fût de 55, 110, 220 litres environ Envoi d'échantillons - à fr. 50 par échantillon PRIX MODÉRÉS - DEMANDER TARIF Représentants sérieux sont acceptés P. Danjard, Négociant-Propriétaire à CARCASSONNE

UN SCANDALE A LA COMMISSION DE LA BOURSE DE BRUXELLES (De notre Rédaction Belge)

Il y a déjà quelque temps, à la suite de révélations parues dans un journal d'informations financières, le Parcquet de Bruxelles avait opéré une descente à la Commission de la Bourse. L'instruction qui suivit et qui avait été opérée dans le plus grand secret, vint d'aboutir à l'inculpation de douze des membres de la Commission de la Bourse en fonctions en 1926.

Il est prévenu d'avoir cette année-là, facilité illicitement et moyennant certains profits, l'introduction en Bourse de titres étrangers. Les faits datent de 1926. C'est à cette époque qu'apparurent les premiers signes du marché belge des titres d'une firme française. La cotation de ceux-ci à la Bourse de Bruxelles fut soumise à la Commission de la Bourse qui déclara que ces titres n'étaient pas admis à la Bourse de Bruxelles. L'accusation fut formulée en semblable circonstance, furent admis qu'au préalable. Le Parcquet reproche à ces membres d'avoir facilité l'introduction de titres étrangers sur le marché belge des titres d'une firme française.

Les prévenus se défendent en prétendant qu'ils n'ont fait qu'user de leur droit de participation au titre d'agents de change, ce que la justice conteste.

ÉCHANGES INTERSCOLAIRES FRANCO-ALLEMANDS

Le Comité d'échanges interscolaires franco-allemands, 10, rue de l'Élysée, Paris (8e), rappelle qu'il a le plaisir de publier un catalogue de livres et de documents d'enseignement publiés en français et destinés à être envoyés en Allemagne en procédant par échange, les jeunes gens et jeunes filles ont pendant leurs vacances de 1930 en Allemagne, par échantillon à la fois le plus intéressant et offrir pour eux de grandes possibilités de culture intellectuelle.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège du Comité (adresse ci-dessus) ou au siège de la Commission Historique du Nord (172).

JOIE DE RECEVOIR UN PHONO QUELQUES DISQUES

“ODEON” sont en vente chez tous les bons Revendeurs

N'ENREGISTRE, QUE LES VEDETTES

GROS : L'INDUSTRIE MUSICALE, 11, Fg POISSONNIÈRE, PARIS

ELECTROCUTÉ EN VIDANT UNE CAVE INONDÉE

A la suite du débordement de la rivière l'Isane, les caves du quartier de la rue Jean-Jaures, au Mans, sont encore pleines d'eau. En procédant à la vidange d'une cave, le chef cantonnier de la ville, M. Emile Malles, qui s'était fait accompagner d'un ouvrier électrique dit baladeuse est tombé à l'eau. En voulant rattraper sa lampe, il a été électrocuté et tué sur le coup.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE AUDIENCE DU 23 DECEMBRE

Vol. — Jean Sprimella, cavalier de 5e classe au 2e régiment de spahis, et Emile Ludent, cavalier au même régiment, avaient, en septembre 1929, dérobé dans la chambre n° 64, deux paires de chaussures au préjudice d'un camarade ouvrier algérien. En outre, Ludent avait frauduleusement soustrait une veste neuve appartenant au brigadier Artus Sprimella, sur le compte duquel ses chaussures avaient été achetées. Ludent a été condamné à trois mois avec sursis (M. Veervoert). Son camarade Ludent, mal noté, a encouru trois mois (M. Philippe Kah).

CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

Sous la présidence de M. Emile Régner, et en présence de MM. Gillet, Lutz, conseiller départemental de la Somme, et de M. de Calais, conseiller départemental de la Seine-Inférieure, le Conseil interdépartemental de Préfecture du Nord et du Pas-de-Calais s'est réuni mardi après-midi à la Préfecture du Nord.

CALENDRIER. — Mercredi 24 décembre 1929. Soleil : Lever à 7 h. 44 ; coucher à 15 h. 56. Lune : Lever à 10 h. 55 ; coucher à 20 h. 10. Aujourd'hui : Saint-Delphin. Demain : Noël.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 24 décembre 1929. Soleil : Lever à 7 h. 44 ; coucher à 15 h. 56. Lune : Lever à 10 h. 55 ; coucher à 20 h. 10. Aujourd'hui : Saint-Delphin. Demain : Noël.

At-va-Seul

CIRAGE CREME A LA CIRE

A LA COMMISSION HISTORIQUE DU NORD

La Commission Historique du Nord s'est réunie mardi à la Préfecture sous la présidence de M. de Calais. Des communications ont été faites par M. Alexandre Lesnart, de Valenciennes, sur l'établissement de Jungerhous, Pierre Gobert et Espérance au K... et de Pierre Turpin, qui expose ses observations sur le Palais Elbour de Lille et sur la nécessité de la restauration proposée de l'édifice.

OFFREZ-LEZ VOS CIGARES ET CIGARETTES de la Régie Française

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

POUR SES ÉTRENNES

COMMISSION DES FINANCES DE LA CHAMBRE

La commission des Finances a, sur le rapport de M. Loquin, donné un avis favorable au projet de loi ayant pour objet la création d'une Caisse nationale des Arts. Poursuivant l'examen du budget de 1930-1931, la commission a, sur le rapport de M. Mailhère, accepté le budget du service des poudres. Elle a adopté, sur la proposition de son rapporteur, quelques modifications au projet de gouvernement.

LES HYDRAVIONS ITALIENS ONT QUITTÉ KENITRA

L'escadille d'hydravions italiens, commandée par le général Balbo, a quitté Kenitra, hier matin. L'un des appareils n'a pas pu prendre le départ, il a été renoué jusqu'au port. Les treize autres appareils ont survolé sans encombre le territoire du Maroc, favorable, malgré un ciel légèrement nuageux au sur la mer. Les hydravions italiens ont été salués et convoyés sur une partie du territoire marocain par des appareils français. Ils continuent leur route, en bon ordre, vers le Sud.

LA MORT DE M. BRATIANO

M. Vintila Bratiano, dont nous avons annoncé le décès hier, avait eu lundi après-midi, une première attaque d'apoplexie. Il fut trouvé gisant dans le parc de sa propriété de la ville de Bucarest.

ASSASSINAT D'UN MISSIONNAIRE

Des bandits chinois ont fait prisonnier M. Marcus, missionnaire catholique qui se rendait en mission dans le Sud-Est du Soudan. Après l'avoir roué de coups, ils lui ont crevé les yeux et l'ont étranglé.

LA MORT DE M. BRATIANO

M. Vintila Bratiano, dont nous avons annoncé le décès hier, avait eu lundi après-midi, une première attaque d'apoplexie. Il fut trouvé gisant dans le parc de sa propriété de la ville de Bucarest.

LA MORT DE M. BRATIANO

M. Vintila Bratiano, dont nous avons annoncé le décès hier, avait eu lundi après-midi, une première attaque d'apoplexie. Il fut trouvé gisant dans le parc de sa propriété de la ville de Bucarest.

LA MORT DE M. BRATIANO

M. Vintila Bratiano, dont nous avons annoncé le décès hier, avait eu lundi après-midi, une première attaque d'apoplexie. Il fut trouvé gisant dans le parc de sa propriété de la ville de Bucarest.

LA MORT DE M. BRATIANO

M. Vintila Bratiano, dont nous avons annoncé le décès hier, avait eu lundi après-midi, une première attaque d'apoplexie. Il fut trouvé gisant dans le parc de sa propriété de la ville de Bucarest.

Consultez le GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge. EN VENTE PARTOUT

M. Oustric, placé sous mandat de dépôt

Assassinat d'un missionnaire

Consultez le Guide Indicateur Louis Masson

At-va-Seul Cirage Creme a la Cire